



CDAS du Bas-Rhin 8 décembre 2023

Le CDAS du Bas-Rhin s'est réuni ce vendredi 8 décembre 2023 à la Cité Administrative Gaujot de Strasbourg.

1. Approbation du PV du CDAS du 26/09/2023

L'approbation de ce PV a été reportée au prochain CDAS car le compte rendu nous avait été envoyé la veille !

2. Point restauration (demandé par la CFDT)

a. Les REFI

Les présidents des restaurants administratifs des Finances (REFI) du Bas-Rhin ont été invités afin de nous expliquer leur fonctionnement. La CFDT souhaitait connaître l'incidence de cette gestion sur le ticket de cantine des agents.

Il reste deux REFI, sur les 4 que comptait le département. Ils se trouvent, l'un au Centre des Finances Publiques (CFP) de Neudorf et l'autre au CFP de Saverne.

Ils sont gérés par des associations dont les membres sont des agents actifs bénévoles. Ils bénéficient d'autorisations d'absences mais en aucun de décharge de service. Ils retrouvent leur travail qui s'entasse sur leur bureau au retour de la cantine. Chouette !

Le coût d'un repas complet est constitué du coût des aliments et d'une partie qu'on appelle "admission" qui sont les frais fixes.

L'admission dépend des subventions versées par le ministère. Elles-mêmes dépendent de la fréquentation de l'année N-1.

Les agents fréquentant le restaurant du CFP du Neudorf ont vu les tarifs augmenter. Ils s'en sont émus et ont saisi les organisations syndicales. Vos représentantes **CFDT** en CDAS ont mené l'enquête, auprès de ces agents mais également auprès des autres. Nous avons demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de ce CDAS.

L'explication est simple. En 2023, la subvention ministérielle a été divisée par 3 car à nouveau calculée sur l'effectif réel de 2022. Les effets Covid ne sont plus pris en compte. Ajoutez à cela, un changement de prestataire et une augmentation des frais d'admission, le compte est bon.

La bonne nouvelle avec ce nouveau prestataire est que la qualité des repas s'est grandement améliorée. La fréquentation est repartie à la hausse ce qui devrait avoir pour conséquence, la baisse des frais d'admission.

A noter que les agents dont l'indice est inférieur à 534 bénéficient en plus, d'une remise de 1,53 € qui correspond à la prime interministérielle offerte à tous les agents de la fonction publique.

Les gérants des deux REFI nous ont rappelé que nos anciens collègues retraités sont toujours les bienvenus dans leurs restaurants.

La **CFDT** est vigilante sur le coût des repas pour les collègues en ces temps d'inflation galopante. Elle l'a d'ailleurs rappelé dans sa **déclaration liminaire** (en PJ). La **CFDT** a bataillé pendant presque 2 ans pour que ce sujet soit enfin mis à l'ordre du jour.

Nous avons demandé la mise en place d'un GT restauration. Réponse de la présidente : mi 2024 !

b. Les agents des Douanes

La **CFDT** s'est associée à toutes les organisations syndicales pour dénoncer à nouveau le montant insuffisant des Titres Restaurants (TR) proposés à nos collègues douaniers en raison de leurs horaires atypiques. Qui peut acheter un repas équilibré, à l'extérieur de son domicile, pour 6 € ?

Les douaniers subissent la double peine : non seulement ils travaillent à n'importe quelle heure du jour et de la nuit mais en plus, ils n'ont pas accès à une restauration de qualité.

Les organisations syndicales siégeant en CDAS et au CNAS n'ont de cesse de porter cette revendication mais notre ministre est sourd à ces problématiques puisqu'il n'a pas daigné inscrire la revalorisation des TR au PLF 2024.

c. Le questionnaire sur la restauration du 12 octobre 2023

Le lien a été envoyé par courriel aux agents des différentes directions locales. Ceux de la DGCCRF ont été oubliés. Renseignement pris, ce serait une erreur de liste de diffusion, les agents CCRF n'ayant plus une adresse en .finances. Ils seront sensibles à cette marque d'attention, surtout que leurs collègues en Centrale eux, n'ont pas été oubliés.

Les résultats du questionnaire ne sont pas encore disponibles. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer.

3. Point sur le budget 2023

Arbre de Noël

Le spectacle a été jugé plus accessible aux enfants par rapport aux années précédentes. L'organisation se révèle satisfaisante grâce au nombre suffisant de bénévoles.

Comme chaque année, il a été très apprécié.

Plusieurs activités ont été annulées faute de participants :

- la sortie en autocar du 2 juillet au musée verrier de Bitche + repas ;
- la visite guidée de l'écomusée du dimanche 10 décembre ;
- les deux conférences de la Ligue contre le cancer prévues en octobre et novembre ;
- la sortie en autocar à Besançon pour les retraités.

Voici un petit résumé de l'utilisation du budget :

Activité Loisirs/Culture	Total
Arbre de Noël (spectacle, jouets, bretzels et papillotes)	43 818,09 €
Loisirs et culture actifs	7 624,80 €
Actions sociales	3 430,00 €
Action de rentrée scolaire (54 enfants x 40 €)	2 160,00 €
Loisirs et culture retraites	2 809,44 €
Actions de solidarité	619,98 €
Total	60 462,31 €

Le budget de notre action sociale est géré efficacement. Nous profitons de ce compte rendu pour saluer le travail effectué par notre déléguée qui œuvre seule pour gérer une population de 5475 personnes répartie de la façon suivante : 2590 retraités, 1870 actifs et 1015 enfants de 0 à 17 ans.

4. Questions diverses

Notre ministère a proposé à la rentrée, des chèques sport pour les enfants de 12 à 17 ans, sous condition de ressources. Nous souhaiterions connaître l'avis des agents ayant pu en bénéficier : facilité d'utilisation.... **Merci de nous faire part de vos retours.**

Vos représentantes :

Lydie Nemecek DGCCRF : lydie.nemecek@bas-rhin.gouv.fr

Marie-Madeleine Maulu DGFIP : marie-madeleine.maulu@dgfip.finances.gouv.fr

CFDT Finances 67 – Un autre monde professionnel est possible !